

## TOURMIGNIES

### À défaut de la Marque aux boues polluées, les fossés sont réhabilités



**Environ un kilomètre et demi de fossés va être curé d'ici la fin de l'année, à Tourmignies. Une initiative qui vise à se prémunir, au maximum, contre les risques d'inondations.**

Inscrit parmi les travaux d'aménagement de la Marque, le curage de la rivière dans la traversée du village a été retiré du dossier parce qu'il risquait de détruire l'écosystème et que les boues qu'on retirerait sont polluées et devraient être stockées hermétiquement.

« *Pourtant, après le désenvasement de 1974, on n'a pas eu d'inondations pendant vingt ans* », remarque le maire, Alain Duchesne, qui a changé son fusil d'épaule en attendant que soient créés les zones d'expansion de crue, notamment celle de Drumez.

#### Avec l'appui du conseil général

« *La commune s'est engagée, avec l'appui du conseil général, à restaurer et à réhabiliter les fossés, dont certains ont presque disparu*, explique-t-il. *Ça devrait permettre de lutter efficacement contre le ruissellement.* » Sur le terrain, une réunion a été organisée avec les propriétaires riverains et M. Lagache, de la direction de l'environnement et du développement des territoires au conseil général. Sans heurt.

Tant et si bien que 300 mètres de fossé ont déjà été refaits par l'entreprise Hennegraeve, de Marchiennes, derrière les habitations près de la ferme Lalau, et qu'environ un kilomètre est programmé tout au long de ce mois de décembre. « *C'est un programme annuel*, conclut l'élusur ce thème. *On travaille d'abord sur ceux qui sont dans le plus mauvais état ; ensuite, ce sera l'affaire d'un entretien régulier.* » Financièrement, la première phase de ces travaux coûtera 6 000 euros et la deuxième, environ 15 000 euros. Le Département et la communauté de communes du pays de Pévèle participent à la dépense et, au final environ 20 % devrait être à la charge de la commune. • J. B.

